

Pour obtenir Justice, Transparence et une meilleure protection contre les risques industriels : MOBILISONS – NOUS !

Mardi 16 janvier, le site du géant BOLLORE de Grand Couronne (76) a été touché vers 16h30 par de multiples explosions et un incendie majeur. Après avoir détruit une zone de stockage comprenant 12 000 batteries au Lithium, le feu s'est ensuite répandu à une cellule stockant 70 000 pneus puis, alors même que le préfet indiquait que le feu était circonscrit, le feu a atteint une troisième cellule stockant des palettes et du textile.

Il aura fallu 1h45 pour que la Métropole de Rouen envoie un message aux abonnés pour signaler simplement d'éviter le secteur sans indiquer d'autres mesures de préventions.

Quant à la préfecture, elle insiste dans son premier communiqué sur le fait que le site n'est pas un site SEVESO.

Ce n'est pas parce que le site BOLLORE n'est pas classé SEVESO que les fumées de l'incendie ne sont pas toxiques, cancérigènes et dangereuses pour la santé des pompiers, riverains, des travailleur.e.s Il suffit d'aller sur le site de l'INRS pour comprendre que les risques pour la santé sont importants. Quant au feu de pneumatiques, l'INERIS montre que c'est l'un des produits qui dégage le plus de HAP (Hydrocarbure aromatique polycyclique) dont certains sont des cancérigènes avérés.

Il ne s'agit pas de faire paniquer la population mais la préfecture se devait d'informer que le nuage comportait des produits toxiques et cancérigènes et qu'il ne fallait pas rester à proximité.

Depuis l'incendie de Lubrizol le 26 septembre 2019, le collectif unitaire n'a cessé d'alerter sur le fait que des risques majeurs perdurent, compte tenu notamment du peu d'investissement en termes de sécurité réalisé par les industriels, du manque de moyens humains pour l'organisations des contrôles (DREAL, Inspection du Travail, CARSAT...) de l'absence de sanctions pénales dissuasives contre la délinquance en col blanc.

3 ans et demi après l'incendie de LUBRIZOL, la population de Rouen et de son agglomération n'est toujours pas clairement informée des mesures à prendre pour se protéger lors d'un sinistre comme les récents travaux universitaires l'ont montré.

Le collectif unitaire qui regroupe notamment des organisations syndicales, des associations de victimes, de défense de l'environnement et des partis politiques de « gauche » exige la transparence complète, par la publication sans délai sur le site de la préfecture, de la nature et des volumes des produits partis en fumées, des résultats de toutes les analyses réalisées en lien avec l'incendie, la publication des documents de BOLLORE concernant le risques incendie dont les rapports de visite de son assureur...

Le collectif unitaire exige la mise en place d'un suivi médical pour l'ensemble des riverain.e.s et travailleur.e.s exposés dont les pompiers en commençant par la mise en œuvre immédiate de prélèvements urinaires et sanguins conservatoires. Nous continuons à revendiquer la mise en place d'un registre des cancers et des malformations qui manque cruellement dans le département.

Le collectif unitaire exige la mise sous contrôle permanente du site sous tutelle d'un juge d'instruction pour éviter tous risques de « modification volontaire » de la scène de ce nouveau crime industriel dès la fin des opérations de secours.

Nous serons présent.e.s pour vous aider à porter plainte et à rejoindre la procédure judiciaire du collectif unitaire. Cette nouvelle catastrophe sanitaire et écologique ne doit pas rester impunie. Ces sites qui brûlent appartiennent à des milliardaires, Bolloré et Buffet ont les moyens et le devoir de sécuriser leurs sites.

En 2023 comme en 2019, nous voulons vérité et justice



RASSEMBLEMENT REVENDICATIF

Lundi 23 janvier – 18h Palais de Justice - Rouen